



## VILLENEUVE-DE-MARC

**Présentation** : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire<sup>1</sup>, courcier<sup>2</sup> ou péréquaire<sup>2</sup>, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

**Lieux de conservation** : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

**Communicabilité** : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

**Pour aller plus loin** : consulter le guide « retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » [en ligne sur <https://archives.isere.fr/>].

### **Carte d'identité administrative**

Arrondissement : Vienne

Canton (jusqu'en 2014) : Saint-Jean-de-Bournay

Canton (depuis 2015) : Bièvre

### **Historique de la conservation des archives de la commune**

Le sort des archives de Villeneuve-de-Marc est très contrasté. Elles ont grandement souffert d'un stockage dans une cave très humide ; toutes n'ont pu être sauvegardées à l'image des registres paroissiaux 1619-1720. Les délibérations 1790-an III ont aussi disparu.

Mais malgré ces aléas, les archives antérieures à la Révolution sont mieux loties et constituent en ancienneté, en métrage et en intérêt un des plus beaux fonds communaux isérois. Elles comptent 5 rôles d'imposition entre 1445 et 1489 et un compte consulaire de 1443 ! Elles ont été déposées.

Pour le XIX<sup>e</sup> siècle et les siècles suivants, les archives, hormis les documents fondamentaux, ont été conservées de façon très inégale et comportent donc de nombreuses lacunes.

### **Archives de la commune conservées en mairie**

1 - Classées : oui

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste chargée des communes aux A.D.I., et J.-C. Janneyriat, 1990 [rép. consultable aux A.D.I.].

---

<sup>1</sup> En quelque sorte, ancêtre de la matrice cadastrale pour l'Ancien Régime (antérieur à 1790). Pour plus d'explications voir le site internet des Archives départementales de l'Isère [https://archives.isere.fr/sites/isere-archives-fr/files/inline-files/fiche\\_cadastre\\_ancien\\_regime\\_v3.pdf](https://archives.isere.fr/sites/isere-archives-fr/files/inline-files/fiche_cadastre_ancien_regime_v3.pdf)

<sup>2</sup> Le courcier ou le péréquaire est le registre où sont notées les mutations survenues dans les propriétés inscrites dans le parcellaire.



2 - Documents principaux :	
Registres paroissiaux.	1721-1792
Délibérations.	dep. an XI
Etat civil.	dep. 1792
Bureau de bienfaisance : délibérations.	1860-1946
Plan cadastral.	1835

### **Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère**

- 1 - Classées : oui  
    Cote : 4 E 544  
    Répertoire par A. Bouilloc, archiviste chargée des communes, 1991, 21 p. [rép. consultable sur <https://archives.isere.fr/>].  
    Métrage : 9,50 mètres linéaires
- 2 - Documents principaux :

Actes d'assemblée.	1644-1712, 1719-1789
Parcellaires.	1599-1644
Rôles d'impositions (lacunes).	XVe s.-1789
Comptes consulaires (lacunes)..	XVe s.-1751

### **Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux**

- 1 - Aux Archives départementales de l'Isère :

3C34	Réponse au questionnaire de la commission intermédiaire des États généraux (copie).	1789
L1384	Municipalité de canton de Saint-Jean-de-Bournay <sup>3</sup> .	an VI
- 2 - Aux Archives municipales de Vienne :

AA 7/5	Enquête de 1572 sur les exempts de taille : déclarations des communautés dont Villeneuve-de-Marc.	
--------	---	--
- 3 - À la Bibliothèque municipale d'études et du patrimoine de Grenoble

R 6314	Réponse au questionnaire de la commission intermédiaire des États généraux	1789
--------	--	------

---

<sup>3</sup> La municipalité de canton de Saint-Jean-de-Bournay administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Saint-Jean-de-Bournay, Artas, Meyrieu, Meyssiez, Royas et Villeneuve-de-Marc.